

FRANCHE COMTE

Bulletin N° 13 – Semaine 26 – 3 pages

Stades

La floraison est en cours ou se termine dans les situations les plus tardives. Dans le reste du vignoble, la taille des baies oscille entre 2-3 mm et 6-7 mm (pois). Quelques parcelles précoces approchent du stade début fermeture.



Stade : baies à taille de pois

Pluies du 19 au 24 juin (stations Interval, pluviomètres et Météo France) :

	cumul du 19 au 21/06	Episode du 24 au 25/06 matin
Maynal	17 mm	3 mm
Orbagna (int)	23 mm	nc
Montmorot	10,9 mm	8,1 mm
L'Etoile (int)	10 mm	nc
Le Vernois (int)	11 mm	nc
Pupillin (int)	7,5 mm	nc
Arbois	4 mm	13,6 mm
Les Arsures (int)	8 mm	nc
Champlitte (pluvio)	9 mm	1 mm

Prévisions du 27 juin au 02 juillet

Après un bref répit annoncé pour mercredi et jeudi avec soleil et températures élevées (jusqu'à 30°C) au menu, un temps instable et orageux semble de retour à partir de la fin de la semaine.

Source Météo France

Mildiou

□ Situation au 25 juin

✓ **Feuilles** : toutes les contaminations antérieures au 19 juin se sont exprimées. Suite à la sortie de taches importante observée à partir de la mi-juin dans l'ensemble du vignoble, de nouveaux symptômes d'intensité plus modérée ont été constatés au cours de la semaine écoulée.

Globalement le mildiou est de plus en plus présent au vignoble :

- en effet, plus que 12% des parcelles du réseau présentent moins de 10% des pieds avec au moins une tache de mildiou, contre 40% la semaine dernière.
- les situations avec plus d'1 pied sur 2 voire la totalité des ceps touchés par le mildiou qui représentaient 30% des cas la semaine dernière sont passées à 55%.

✓ **Grappes** : c'est l'évolution la plus notable sur la semaine écoulée. Néanmoins, la sortie de mildiou sur grappes n'a pas été aussi intense que sur le feuillage.

La présence sur grappes est nulle à faible (moins de 5% de grappes attaquées) dans un peu plus de 55% des parcelles du réseau. Dans les autres cas, l'attaque varie entre 6 et 20% de grappes atteintes, et très ponctuellement la récolte est déjà compromise avec plus de 50% de grappes touchées, essentiellement dans des parcelles très sensibles. A ce jour, le Sud Revermont et le vignoble de Haute Saône apparaissent toujours plus sains que les secteurs Centre et Nord.



Rot-gris : mildiou sur grappe

Vigne

Des cycles étant toujours en cours, de nouveaux dégâts de mildiou sont susceptibles d'apparaître sur feuilles comme sur grappes. Leur intensité sera fonction de la qualité de la protection en place au moment de ces contaminations.

□ Évaluation du Risque

Dans tous les secteurs, le risque mildiou demeure élevé à exceptionnel. La gestion de cette maladie impose donc toujours beaucoup de vigilance et il faut tenir compte avec encore plus d'attention des prévisions météorologiques.

Jusqu'au stade fermeture, les grappes sont très sensibles au mildiou.

Oïdium

Une nouvelle évolution de l'oïdium sur le feuillage est constatée dans les parcelles protégées. En effet, le pourcentage de situations indemnes diminue et l'on observe maintenant près d'1 parcelle sur 2 avec plus de 5% des feuilles touchées. Sur grappes, peu de parcelles sont concernées et la fréquence d'attaque ne dépasse jamais les 10%.

En témoins non traités, une progression importante de la maladie aussi bien sur feuilles que sur grappes est notée. Cette donnée révèle une pression assez forte à forte de l'oïdium au vignoble. Les grappes se situent encore à un stade de grande sensibilité à l'oïdium.



**Feutrage grisâtre :
oïdium sur grappe**

Black-rot

En parcelles protégées, une légère évolution a été constatée au cours de la semaine écoulée. Cette relative stabilité ne doit pas être un élément de démobilisation vis à vis de cette maladie, car la situation peut encore évoluer et les grappes sont toujours très sensibles.

Botrytis

Le stade A (chute des capuchons floraux à baies de 2-3 mm) est atteint dans la majorité des parcelles. Rappelons que l'effeuillage précoce constitue une mesure prophylactique qui a démontré tout son intérêt dans la prévention des attaques de botrytis.

Vers de Grappe

Le vol de cochylis 2^{ème} génération a débuté en tous secteurs, sauf dans les situations les plus tardives. Les captures restent pour l'instant assez contenues. Sur les quelques comptages effectués sur les parcelles d'alerte les plus précoces, aucune ponte n'a encore été observée. Un état des lieux précis sur les pontes sera réalisé lors des prochaines observations.

Cicadelle Flavescence Dorée

Rappel de la stratégie de lutte obligatoire : En parcelles de vigne-mères de greffons et de porte-greffes : une première intervention dirigée contre la cicadelle de la Flavescence dorée a dû être réalisée. La seconde est à prévoir entre le 29 juin et le 04 juillet.

Cicadelle Verte

Des observations ont été réalisées sur larves de cicadelle verte de 1^{ère} génération sur les parcelles les plus sensibles. Dans la majorité des cas, les populations restent inférieures à 20 larves de cicadelles pour 100 feuilles. Une seule parcelle de Trousseau hors réseau atteint déjà 110 larves pour 100 feuilles.

Rappelons qu'un seuil d'intervention très sécuritaire a été fixé en 1^{ère} génération à 100 larves pour 100 feuilles.

PROCHAIN BSV : mardi 03 juillet

Pour plus d'informations sur les maladies et ravageurs, nous vous invitons à vous reporter au guide de la viticulture durable de Bourgogne accessible sur :

<http://www.sl.chambagri.fr/votre-vignoble-et-votre-vin/95-guide-technique-viticulture-durable-de-bourgogne>

ou directement : <http://fr.calameo.com/read/0002002449e2bd5ddc468>



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté et rédigé par la Société de Viticulture du Jura en collaboration avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et le SRAL Bourgogne, à partir des observations réalisées par : Société de Viticulture du Jura – Coopérative Terre Comtoise – Interval – Vignoble Guillaume – Domaine Les coteaux de Champlitte

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.